

ECRIT : sociologie et anthropologie

Quelles perspectives ce texte ouvre-t-il pour la sociologie et pour l'anthropologie ? Vous appuierez votre réponse sur des exemples précis empruntés à vos lectures ou à vos expériences de terrain.

Don et donnant-donnant

Mauss décrivait l'échange de dons comme suite discontinuée d'actes généreux ; Lévi-Strauss le définissait comme une structure de réciprocité transcendante aux actes d'échange, où le don renvoie au contre-don. Quant à moi, j'indiquais [dans *Le Sens pratique*] que ce qui était absent de ces deux analyses, c'était le rôle déterminant de l'intervalle temporel entre le don et le contre-don, le fait que, pratiquement dans toutes les sociétés, il est tacitement admis qu'on ne rend pas sur-le-champ ce qu'on a reçu – ce qui reviendrait à refuser. Puis je m'interrogeais sur la fonction de cet intervalle : pourquoi faut-il que le contre-don soit différé et différent ? Et je montrais que l'intervalle avait pour fonction de faire écran entre le don et le contre-don, et de permettre à deux actes parfaitement symétriques d'apparaître comme des actes uniques, sans lien. Si je peux vivre mon don comme un don gratuit, généreux, qui n'est pas destiné à être payé de retour, c'est d'abord parce qu'il y a un risque, si minime soit-il, qu'il n'y ait pas de retour (il y a toujours des ingrats), donc un suspense, une incertitude, qui fait exister comme tel l'intervalle entre le moment où l'on donne et le moment où l'on reçoit. Dans les sociétés comme la société kabyle, la contrainte est en fait très grande et la liberté de ne pas rendre infime. Mais la possibilité existe et, du même coup, la certitude n'est pas absolue. Tout se passe donc comme si l'intervalle de temps, qui distingue l'échange de dons du donnant-donnant, était là pour permettre à celui qui donne de vivre son don comme un don sans retour, et à celui qui rend de vivre son contre-don comme gratuit et non déterminé par le don initial.

Dans la réalité, la vérité structurale qu'a mise au jour Lévi-Strauss n'est pas ignorée. J'ai recueilli en Kabylie de nombreux proverbes qui disent à peu près que le cadeau est un malheur parce que, finalement, il faut le rendre. (C'est la même chose pour la parole ou le défi.) Dans tous les cas, l'acte initial est une atteinte à la liberté de celui qui reçoit. Il est gros d'une menace : il oblige à rendre, et à rendre plus ; en outre, il crée des obligations, il est une manière de tenir, en faisant des obligés.

Mais cette vérité structurale est comme refoulée, collectivement. On ne peut comprendre l'existence de l'intervalle temporel que si l'on fait l'hypothèse que celui qui donne et celui qui reçoit collaborent, sans le savoir, à un travail de dissimulation tendant à dénier la vérité de l'échange, le donnant-donnant, qui représente l'anéantissement de l'échange de dons. On touche là un problème très difficile : la sociologie, si elle s'en tient à une description objectiviste, réduit l'échange de dons au donnant-donnant et ne peut plus fonder la différence entre un échange de dons et un acte de crédit. Ainsi, ce qui est important dans l'échange de dons, c'est le fait qu'à travers l'intervalle de temps interposé les deux échangeurs travaillent, sans le savoir et sans se concerter, à masquer ou à refouler la vérité objective de ce qu'ils font. Vérité que le sociologue dévoile, mais avec le risque de décrire comme un calcul cynique un acte qui se veut désintéressé et qu'il faut prendre comme tel, dans sa vérité vécue, dont le modèle théorique doit aussi prendre acte et rendre compte.

Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, 1994, Points-Seuil, p. 177-178.